



Conférence de presse de rentrée de Philippe Delorme,
Secrétaire général de l'Enseignement catholique

Jeudi 22 septembre 2022

Pour l'école L'engagement de tous les acteurs

Mesdames et Messieurs,

Soyez les bienvenus, je suis heureux de vous retrouver après le temps des vacances, qui a permis de couper un peu avec celui de l'immédiateté, dans un contexte sanitaire plus favorable. Comment ne pas se réjouir du retour à la normale pour cette nouvelle rentrée ?

Partout, nous avons vu des acteurs et des équipes s'**engager** avec courage, détermination, agilité et inventivité et aider les familles les plus touchées financièrement.

C'est cette même capacité à l'**engagement** des acteurs, qui fait que l'Enseignement catholique aborde donc cette rentrée avec beaucoup d'énergie et d'espérance.

Ne nous laissons pas gagner par la morosité ambiante même si les tableaux dressés sur les plans économique, financier et social sont sombres : conséquences de la crise sanitaire, guerre en Ukraine, dépendance énergétique. L'explosion du coût de l'énergie et des matières premières va beaucoup impacter l'école et notamment les coûts de chauffage, de déplacements, d'achat de fournitures scolaires, de restauration, mettant aussi à rude épreuve le pouvoir d'achat des familles. Dans un tel contexte, nous allons nous employer à apporter à nos familles les plus fragilisées des réponses de solidarité ainsi qu'à limiter au maximum les augmentations des contributions familiales, comme des tarifs de cantine... tout en veillant à maintenir l'équilibre financier de nos établissements.

Sans nier les difficultés rencontrées donc, nous avons une responsabilité particulière vis-à-vis des jeunes, nous devons être les témoins quotidiens de l'Espérance qui nous habite. Leur donner de l'espoir, leur montrer qu'ils doivent avoir confiance en eux et ne pas avoir peur de l'avenir.

Nous leur devons donc notre **engagement** sans faille, encore et toujours, l'**engagement** de tous les acteurs de l'EC, ceux de nos équipes éducatives, professionnels comme bénévoles, mais nous comptons aussi à nos côtés sur l'engagement de nos partenaires, de la puissance publique, de l'État comme des collectivités territoriales...

* * *

C'est avec lucidité et espérance que nous regardons notre rentrée. Soyons clairs ! C'est pour l'Enseignement catholique une « petite rentrée » en terme d'effectifs !

En premier degré la baisse de 9 000 élèves était attendue. Elle est un peu inférieure aux prévisions qui pouvaient monter jusqu'à 12 000. Il s'agit de la poursuite de la baisse des effectifs consécutive à la baisse démographique. Elle est quasi générale sur l'ensemble du territoire. On note une intéressante hausse, à suivre, des effectifs en très petite section.

En second degré, la baisse de 9 000 élèves également est la résultante d'évolutions contrastées. Nos collèges sont stables avec +388 élèves. En lycée général et technologique, nous perdons 3 800 élèves en seconde générale (-3,5%) alors que nous enregistrons une hausse de 3800 élèves en 1^{ère} et terminales.

Nos lycées professionnels continuent à perdre des effectifs sous statut scolaire (-2 000 élèves). Quant aux effectifs des **formations post-bac**, ils baissent également, tout particulièrement dans les BTS (moins 6 000 élèves) mais aussi dans les CPGE (moins 750). Cette baisse significative dans les formations post-bac devra être analysée précisément, lorsque nous aurons les chiffres définitifs issus de l'enquête lourde et ceux de l'évolution générale dans l'Éducation nationale.

Mais nous savons d'ores et déjà qu'une partie de ces pertes sont en fait des transferts d'élèves sous statut scolaire vers des formations, parfois identiques, sous statut d'apprenti. En effet, à cette rentrée, et sous toutes réserves car les chiffres ne sont pas encore stabilisés dans ces formations, les formations de l'Enseignement catholique devraient accueillir 35 000 apprentis soit, à nouveau, une hausse de 10% des effectifs de ces formations.

L'enseignement agricole n'échappe pas à la tendance baissière de cette rentrée en perdant 588 élèves soit 1,3%. Il faut cependant noter qu'une part significative de cette perte est due à la sortie d'un établissement du CNEAP. A périmètre constant, les effectifs de l'enseignement agricole diminuent de 337 élèves soit 0,8%, plus que compensés par l'augmentation du nombre des apprentis.

Les évolutions des classes de lycée devront aussi être analysées plus précisément mais un des éléments de réponse réside dans le poids de la crise financière qui touche des familles pour certaines déjà fragilisées par la crise sanitaire. Ainsi face aux difficultés, un grand nombre de familles ont renoncé à inscrire leurs enfants dans nos établissements - quand elles ne les désinscrivent pas -, ne pouvant faire face aujourd'hui aux coûts de restauration, aux coûts de transports scolaires..., lesquels, à quelques exceptions près et à la différence du public, ne sont pas pris en charge par les collectivités et incombent entièrement aux familles.

Je souhaite remercier particulièrement ces collectivités qui apportent leur soutien aux familles quel que soit le lieu de scolarisation de leurs enfants.

Je voudrais m'arrêter un instant sur cette question de plus en plus criante des inégalités qui s'accroissent entre les élèves du public et ceux du privé. Inégalités que la crise économique amplifie encore. Inégalités qui ne favorisent pas la mixité sociale.

Les élèves scolarisés dans les établissements privés et leurs familles sont victimes de discriminations :

■ **Discrimination pour la restauration** : en dehors de quelques collectivités qui font le choix d'accompagner les familles dont les enfants sont scolarisés dans l'enseignement privé, nos élèves ne bénéficient d'aucune aide. Il faut pourtant bien avoir à l'esprit que toutes les collectivités subventionnent l'intégralité des familles des établissements publics et donc aussi les plus aisées. Pourtant, dans le même temps, la grande majorité de ces mêmes collectivités refuse même d'aider ne serait-ce que les plus pauvres de nos établissements !

Le plan « Cantines à 1 euro » subventionné et mis en avant par l'État vient certes d'être ouvert à nos établissements mais les conditions pour en faire bénéficier nos élèves sont totalement inadaptées à notre réalité économique et dépendent exclusivement de la bonne volonté de la collectivité qui le met en place dans ses propres cantines.

■ **Discrimination au niveau des transports scolaires** où certaines Régions se permettent, avançant l'argument de la sectorisation qui ne nous concerne pas, d'accorder la gratuité des cars scolaires seulement aux élèves du public, où certaines lignes de bus desservant nos établissements ont été supprimées, où, pire encore, des élèves scolarisés dans l'enseignement privé ne peuvent monter dans le car que s'il y a des places non occupées par les élèves du public. L'application des règles s'est durcie et peut conduire des familles à ne plus pouvoir scolariser leurs enfants dans le privé.

■ Et que dire de cette **discrimination touchant les élèves du privé en situation de handicap** et qui ont besoin de l'accompagnement d'un AESH sur les temps périscolaire ! Faute de financement, ils ne peuvent plus en bénéficier alors qu'ils sont pris en charge par les collectivités territoriales dans le public. C'est un véritable scandale ! Et les témoignages des familles qui nous remontent ne sont absolument pas des cas isolés ! Pourquoi l'État n'assure-t-il pas la continuité du financement des accompagnants des élèves en situation de handicap pendant les activités périscolaires ? C'est la seule solution !

Ce sont des sujets majeurs pour les familles, que nous portons depuis des années auprès des pouvoirs publics. Notre mobilisation avec l'association des parents d'élèves, l'APEL, va se poursuivre.

S'ajoutent à tout cela les charges financières qui pèsent de plus en plus lourd sur nos établissements : alors que dans trop d'endroits encore les forfaits ne couvrent pas les charges de fonctionnement de nos établissements, et parce que nous ne sommes jamais considérés comme entreprise ou particulier, nous allons encore être exclus des dispositifs permettant, par exemple, d'améliorer notre bâti scolaire, et notamment des aides pour les travaux de rénovation énergétique. Nos établissements ont déjà dans la plupart des cas eu à gérer seuls la mise aux normes d'accessibilité des locaux.

C'est la question du statut de l'immobilier scolaire des établissements associés à l'État qui se pose avec beaucoup d'acuité avec les questions fiscales qui l'accompagnent.

Nos établissements ne bénéficieront pas non plus du bouclier tarifaire mis en place par le Gouvernement et subissent déjà la hausse vertigineuse des tarifs du gaz et de l'électricité !

Au vu des discours ambiants, il est nécessaire de remettre les pendules à l'heure ! Arrêtons de penser que nous croulons sous les aides, les millions de l'État : nous ne sommes pas des privilégiés comme on l'entend ici ou là, ne pas faire de différence entre les enfants n'est pas faire un cadeau au « privé ». Il s'agit là de discrimination de la part de la puissance publique qui considère qu'il y a deux catégories d'enfants.

C'est pourquoi j'en appelle ici à un **engagement** renouvelé de la puissance publique aux côtés de nos établissements, des familles qui les choisissent, et des jeunes qui y grandissent...

Je ne suis pas en train de quémander... Je parle d'équité... Je parle aussi d'**engagement** et de responsabilités partagés...

Bien sûr, c'est à nous d'abord qu'il revient de s'**engager**... et nous le faisons...

... avec ce que l'on a nous remplissons notre mission avec moins de moyens que dans le public. Notre forme associative fait que nous avons l'habitude de faire beaucoup avec peu de moyens. Nous sommes donc habitués à vivre dans une certaine sobriété...

Mais tout n'est pas entre nos mains... On aura beau mobiliser toute la bonne volonté de nos équipes, leur **engagement** n'y suffira pas.

Je veux souligner en particulier que cela ne suffira pas pour atteindre des objectifs de mixité sociale qu'on attend de nous et pour lesquels je souhaite fortement, en tant que Secrétaire général, que nous progressions, parce que le projet de l'Enseignement catholique le réclame... J'y reviendrai...

Mais on ne peut pas d'un côté nous reprocher notre manque de mixité sociale et de l'autre refuser de mettre en place les mesures pour permettre son développement.

Voilà pourquoi j'en appelle à un **engagement** de tous les acteurs. Chacun doit prendre ses responsabilités surtout à l'heure où ces questions de mixité sociale et scolaire se posent à notre société toute entière, à l'heure où il va être plus que nécessaire d'accompagner les changements en cours dans la société, afin que personne ne soit laissé sur le bord du chemin et que chacun se sente mobilisé autour de ces enjeux. N'opposons pas les uns contre les autres, réjouissons-nous de la complémentarité de l'offre éducative permettant aux parents d'exercer leur liberté de choix. La fraternité ne se décrète pas, elle doit se vivre concrètement dans la reconnaissance de la contribution de chacun, dans l'engagement de tous les acteurs.

* * *

Cette même idée de l'**engagement des acteurs** m'amène à considérer avec grand intérêt un certain nombre de réformes présentées par le président de la République et le ministre de l'Éducation nationale avec lequel nous entretenons ainsi qu'avec son cabinet et ses services un dialogue constructif, réformes qui vont dans le bon sens :

■ Le métier d'enseignant, d'abord, et sa revalorisation

Quand j'évoque l'**engagement** des acteurs, j'ai évidemment en tête l'**engagement** des enseignants. Nous aussi, nous voulons une école où l'on reconnaît que les enseignants jouent un rôle central, une école où leurs missions sont reconnues.

Cette année, pour la session 2022 des concours de recrutement d'enseignants, nous n'avons pas enregistré la dégradation observée dans le public. Les taux de rendement (nombre de lauréats sur le nombre de postes offerts) des concours externes dans le premier comme le second degré sont restés stables dans l'enseignement privé à 95% alors qu'ils ont chuté à 75% dans le public.

Nous y voyons un signe intéressant de la politique que nous menons depuis des années en faveur de l'amélioration de notre offre de formation, particulièrement dans le second degré. Nous y voyons aussi un signe intéressant de notre attractivité que nous devons à l'ensemble des équipes qui, dans nos ISFEC et dans les établissements, accompagnent au quotidien les futurs enseignants.

Ces bons résultats ne nous font cependant pas oublier les difficultés importantes rencontrées dans le recrutement des suppléants.

Grace à l'engagement des chefs d'établissement, de leurs enseignants et des services de l'emploi des directions diocésaines, nous parvenons à fidéliser nos enseignants en conjuguant accompagnement en proximité et autonomie, en favorisant le travail en équipe afin de donner du sens ensemble à ce que l'on fait, en créant un climat de fraternité entre les adultes. La gestion des enseignants doit encore gagner en souplesse en faisant davantage confiance aux chefs d'établissement.

Si, en ce début d'année, nous avons presque réussi à mettre un professeur devant chaque élève, rapidement la question des remplacements va se poser avec un différentiel de rémunération avec les contractuels du public qui s'est réduit mais qui demeure, mettant nos établissements en difficulté. Nous savons cependant que l'harmonisation des grilles de rémunération est en cours.

Pour remédier à cette crise des vocations qui touche les enseignants, il y a plusieurs leviers, comme la revalorisation salariale pour les entrées mais aussi milieux de carrière. Il faut aller plus loin pour que tous les échelons soient concernés. Mais l'attractivité est aussi à traiter sous un autre angle : la rémunération ne fait pas tout.

Il faut repenser le métier d'enseignant, la mission d'enseigner, lui redonner du sens : faisons confiance aux enseignants, encourageons-les dans leurs initiatives, témoignons-leur notre reconnaissance. Donnons-leur des marges de manœuvre.

■ Un autre domaine : celui de la voie professionnelle, pose aussi des questions pour les acteurs qui s'y engagent :

- même si les modalités de mise en œuvre restent à réfléchir, la demi-journée de découverte professionnelle au collège nous apparaît intéressante pour rendre l'élève davantage acteur de son orientation et pour valoriser la voie professionnelle.
- La réforme nous semble aussi opportune en ce qui concerne les lycées professionnels avec des temps de stage d'au moins 50 %, un arrimage du lycée professionnel au monde du travail et la révision des cartes de formation.

- Intéressés par la réforme, nous attendons néanmoins qu'elle soit accompagnée à la hauteur de ses enjeux, ce pourquoi nous nous entretiendrons avec la ministre déléguée à l'Enseignement et à la Formation professionnels.

Rien ne se fera d'efficace pour la voie professionnelle sans prendre en compte la spécificité de l'organisation pédagogique qu'elle nécessite, l'accompagnement des enseignants auxquels on doit apporter des réponses notamment financières lorsqu'ils interviennent auprès d'un public mixte (c'est-à-dire le regroupement dans une même classe d'élèves sous statut scolaire et des apprentis).

■ S'agissant de l'**engagement des acteurs**, je voudrais vous parler aussi, non pas d'une « réforme », mais de ce que le chef de l'État lui-même qualifie de « révolution copernicienne ».

Il me semble en effet évident qu'**un changement de méthode s'impose...** et que la responsabilisation des équipes éducatives, la confiance faite aux acteurs, est la clef du succès, autrement plus efficace qu'une énième réforme. Se connecter étroitement au terrain, donner aux établissements les marges de manœuvre pour les projets innovants : et pour cela, mettre l'administration centrale au service des rectorats et les rectorats au service des projets des établissements, et non l'inverse !

C'est comme cela que nous essayons de fonctionner depuis toujours, avec un pilotage centré sur l'établissement, et sur sa communauté éducative. D'où notre attention portée aux projets d'établissement qui illustrent la diversité de l'enseignement catholique : ils apportent des réponses spécifiques aux besoins et contextes locaux, aux réalités diverses des élèves. Ils se mettent en place avec la culture de la liberté, de l'autonomie de nos acteurs sous la responsabilité du chef d'établissement.

Donc oui, je dis : « Allons-y ! », « Banco » ! Plus exactement, je dis même : « Chiche » !

Si c'est dans ce cadre que l'Éducation nationale souhaite évoluer, « Nous en serons ! », avec toute notre expertise, notre expérience, notre expérimentation et qui permettent sur le terrain d'oser, d'encourager l'initiative, l'innovation. « Nous en serons ! » sur la base de notre projet éducatif chrétien fondé sur l'Évangile du Christ, où la liberté et la créativité ont une place prédominante pour servir une fraternité effective.

Et, disons-le, nous y arrivons déjà plutôt bien quand notre liberté de fonctionnement n'est pas entravée par les contraintes d'un système où les règles bureaucratiques l'emportent sur le service éducatif aux élèves.

Citons un exemple parmi d'autres, sur les rythmes scolaires : régulièrement, les autorités académiques nient aux chefs d'établissement la possibilité de modifier, pour des motifs pédagogiques, l'aménagement de l'année, la semaine scolaire voire la journée scolaire alors même que le Code de l'éducation leur reconnaît la responsabilité de leur établissement. A la dernière rentrée, un DASEN refusait que des maîtres fassent leur prérentrée le 30 août au lieu du 31 août !

Bien sûr ces contre-exemples ne doivent pas occulter toutes les coopérations fructueuses qui me rendent confiant.

Je voudrais à ce titre évoquer les constats très positifs que nous pouvons faire d'une première année de mise en œuvre de l'évaluation réalisée dans nos établissements, sous la conduite du Conseil de l'évaluation de l'école (CEE) et de sa présidente, Béatrice Gille. Ils attestent de ce qui

s'y vit en terme de responsabilisation des acteurs de terrain, de liberté pédagogique, d'innovation. Les formateurs du public qui évaluent avec des membres de notre réseau nos établissements, découvrent les réalités de nos établissements qui ne correspondent en aucun cas aux préjugés qu'ils pouvaient avoir, aux représentations erronées qu'ils s'en faisaient, par exemple sur leur mixité.

Quels en sont les enseignements ?

Que le système éducatif français est capable de s'évaluer en accordant plus de place à la valeur ajoutée éducative, à l'initiative, à la différenciation, qu'à la conformité à des normes préétablies...

Que la diversité des projets « cousus main » l'emporte sur le « prêt-à-porter »... Que, s'agissant de nos établissements, leur projet éducatif spécifique -le caractère propre- ne fait pas obstacle à l'appréciation positive d'un commun éducatif...

Donc oui, une « révolution copernicienne » est possible ! « Nous en serons » si on ne se paie pas de mots... Parce qu'elle est fondée sur la reconnaissance de l'**engagement** des établissements et des acteurs...

* * *

« Nous en serons », mais pour autant, nous n'avons pas attendu les annonces publiques, nous n'attendons pas tout des politiques publiques, et d'ailleurs les politiques publiques ne sont pas le tout de l'éducation !

Parce qu'il s'agit, loyalement, de contribuer comme associés, et de s'engager ensemble, pour l'école, nous allons continuer à prendre toute notre part dans les réponses à apporter à ces enjeux de société qui traversent aussi l'école.

Depuis quatre ans, nous avons conduit une première étape d'une démarche prospective qui entend permettre à l'Enseignement catholique de s'adapter aux nouveaux enjeux sociétaux, économiques, spirituels. Elle entrera dans une phase opérationnelle le 11 janvier prochain à Paris. Sur la base des propositions qui ont émergé lors d'une réflexion collective et participative menée dans toutes les régions, nos instances nationales et territoriales y dessineront l'école catholique de demain à court, moyen et long terme.

Nous savons déjà que l'école que nous souhaitons sera une école de la relation et de l'intériorité, une école de l'écologie humaine, une école de l'hospitalité, soucieuse des plus fragiles, une école de la rencontre qui croit au dialogue et à la diversité et recherche l'amitié sociale.

Nous savons déjà que cette école sera **une école qui accueille et prend soin** :

L'attention aux autres -qu'ils soient enseignants, élèves, personnels et bénévoles de nos établissements- doit être le préalable de toutes nos actions.

La confiance donnée aux élèves et aux équipes éducatives permet de faire du climat scolaire un formidable levier pour le bien-être de tous les acteurs. L'enquête de Benjamin Moignard, professeur à l'Université de Cergy-Pontoise, réalisée entre janvier 2020 et mars 2021 et consacrée au climat

scolaire dans l'Enseignement catholique, atteste que dans l'Enseignement catholique, l'effet établissement joue de manière plus favorable que dans le public puisque des équipes généralement plus stables peuvent porter des stratégies collectives efficaces. Résultat : 93% des élèves s'estiment bien ou très bien dans leur établissement. C'est aussi le cas pour 85% des personnels des écoles et 89% des personnels des collèges.

L'école de demain sera encore plus ouverte à la mixité sociale pour diminuer les inégalités de réussite scolaire et le poids de l'origine sociale sur la réussite des parcours scolaires.

Déjà, nous avons fait de l'IPS (Indice de position sociale) un critère de répartition des moyens en interne. Nous poursuivons aussi notre Plan pour les réussites éducatives qui permet de mettre en place des dispositifs en faveur d'une plus grande mixité sociale et scolaire. Depuis la rentrée dernière, nous sommes également davantage associés à la politique d'éducation prioritaire dans le cadre des Contrats locaux d'accompagnement (CLA). Ces dispositifs permettent à six de nos établissements (plus 14 nouveaux en cette rentrée) de bénéficier de moyens supplémentaires pour leurs publics fragiles. Nous saluons ici la volonté ministérielle de ne pas séparer l'éducatif et le pédagogique dans l'attribution des moyens fléchés pour ces élèves en grande précarité. Mais nous souhaitons vivement que ce dispositif essentiel pour la mixité sociale se généralise de façon pérenne sur tout le territoire.

Je crois profondément que le développement de la mixité sociale est une chance pour chaque jeune parce qu'elle permet de rencontrer l'autre, de remédier à l'entre-soi, que la rencontre de l'autre, différent, permet de se construire et de contribuer à bâtir une société plus fraternelle.

C'est pourquoi je m'insurge contre les freins financiers qui nous empêchent de diversifier encore notre accueil : je les ai évoqués mais je redis qu'il est injuste qu'une famille, qui en raison de son quotient familial a droit à des aides sociales, soit obligée d'y renoncer dès lors qu'elle choisit d'inscrire son enfant dans un de nos établissements.

C'est pourquoi nous continuerons aussi, dans une démarche volontariste, d'actionner nos propres leviers pour accroître la mixité sociale.

Certes nous n'accepterons jamais la sectorisation contraire au principe de liberté de choix des familles et une politique de quotas inefficace. Sur quels autres leviers nous appuyons-nous donc ?

■ Il s'agit en premier lieu d'éviter l'autocensure de certaines familles qui, par méconnaissance, surestiment la charge de travail ou le poids financier que représenterait une inscription chez nous. Agir sur ces fausses représentations nous semble bien plus opérant que les quotas qui sont déjà expérimentés en vain pour les bacs pro en BTS ou pour les boursiers en classe prépa : nous ne refusons pas ces élèves mais la plupart ne s'inscrivent pas. Et Parcoursup n'est nullement en cause ! J'en profite pour dire que si l'outil n'est pas encore parfait (peut-il l'être ?), il s'est considérablement amélioré cette année. Indépendamment de cet outil, nous allons travailler nos politiques d'inscription à tous les niveaux pour faire venir les populations moins favorisées dans nos établissements.

■ Autre levier à notre disposition, celui de la modulation de la contribution des familles en fonction des revenus de celles-ci, que pratiquent déjà de nombreux établissements et que nous travaillons à généraliser, comme le fait par exemple la Direction diocésaine de Nancy.

■ Il s'agit enfin de corriger les effets d'une implantation qui historiquement s'est faite dans les centres-villes, qui concentrent aujourd'hui des populations sociologiquement favorisées. C'est le cas de l'école Laudato si' qui vient d'ouvrir à Toulouse, à l'entrée du quartier prioritaire des Izards. Preuve que l'Enseignement catholique peut choisir de se développer aux périphéries plutôt que de renforcer ses structures de centre-ville, malgré la forte demande dont elles font l'objet.

La mixité sociale doit aussi s'accompagner d'un souci de mixité scolaire qui fasse de nos établissements des lieux où chacun trouve sa propre excellence.

Un établissement d'excellence veille à conduire chacun de ses élèves au maximum de ses capacités. La diversité des établissements et leurs voies – générale, technologique et professionnelle- permet de proposer une offre éducative adaptée aux besoins de tous les élèves. La dynamique prospective incite à développer un maillage fondé sur la mise en réseau de ces divers établissements, permettant de sécuriser les parcours de tous les profils de jeunes. L'objectif ? Que chacun puisse y réussir un parcours de formation correspondant à ses aspirations et à ses capacités. D'où notre intérêt déjà signalé pour la réforme de la voie professionnelle.

Cet enjeu de continuité de parcours est particulièrement fort pour nos élèves à besoins éducatifs particuliers qui peuvent poursuivre leur cursus scolaire le plus loin possible grâce à des dispositifs d'inclusion.

Depuis la mise en œuvre du Plan pour les Réussites éducatives en 2008, 457 ULIS ont ainsi été créées aussi bien en école qu'en collège ou en lycée. Des dispositifs relais permettent de lutter contre le décrochage ; des dispositifs passerelles entre l'école et le monde du travail permettent enfin d'accompagner l'insertion professionnelle des jeunes comme l'ULIP (Unité locale d'insertion professionnelle) mise en place au lycée Saint-Martin de Roubaix.

L'école catholique de demain sera enfin celle de la sobriété et de la solidarité : nous en sommes des acteurs attentifs depuis longtemps. La sobriété et la solidarité permettent de retrouver l'essentiel, le sens de la relation à l'autre, la fraternité. Dans bien des établissements, les projets de développement durable offrent en outre des occasions d'engager les jeunes dans des actions qui les motivent, comme l'illustre la création l'an dernier d'un Parlement régional des éco-délégués de l'enseignement agricole catholique des Hauts-de-France.

Pour aller plus loin encore, l'Enseignement catholique étendra cette ambition de sobriété à des organisations faisant la part belle à la mutualisation entre établissements, à des projets immobiliers plus soucieux de leur empreinte carbone ou à des actions de solidarité internationale porteuses d'une nouvelle conception des relations Nord-Sud.

Finalement, ce qui se passe aujourd'hui sur les questions de l'énergie, du climat est peut-être un mal pour un bien, car cela nous oblige à nous poser des questions sur les ressources non infinies

de notre planète et à faire bouger les curseurs, pour retrouver l'essentiel et aller vers moins de biens et plus de liens.

Nous savons ce que nous voulons... Et nous savons comment nous voulons le faire ! Faire confiance aux acteurs ! Miser sur leurs projets et sur leurs initiatives... Bref, faire le pari de leur **engagement**...

Lancement le 11 janvier à Paris : bourse à l'engagement...

* * *

L'esprit de mon propos n'a jamais été loin de ce que à quoi le pape François nous invite dans le pacte éducatif :

un **engagement** de tous les acteurs

- ceux de l'EC, ceux de nos équipes éducatives, professionnels comme bénévoles,
- ceux de la société civile et de la puissance publique,

Cet engagement demande de faire alliance

et d'**être engagés ensemble, pour tenir ensemble** la promesse éducative auprès de ceux qui nous sont confiés.

Engageons-nous pour et avec les jeunes !